

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 3 septembre 2018

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 26 juin 2018.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil autorise le maire à recruter un maître d'œuvre pour la réalisation des études et du suivi des travaux de restructuration de la salle CTS et à déposer le permis de construire correspondant.

Le conseil approuve plusieurs rétrocessions de terrains en vue de leur intégration dans le domaine public rue Guggenheim et rue de la Gloriette.

Le conseil décide de fixer le tarif de location de la salle les Cerisiers pour le centre aéré à 300 € par semaine auxquels s'ajoutent 50 € de charges.

Le conseil municipal décide qu'en cas de nettoyage supplémentaire ou de travaux de réparation nécessaires à la suite de la location de la salle les Cerisiers il sera appliqué au locataire le tarif de 30 € de l'heure.

Le conseil municipal décide que les clés et badges supplémentaires pour la salle les Cerisiers remis aux associations seront payants.

Le conseil décide de fixer le prix de vente des anciennes chaises de la salle polyvalente à 5 € pièce.

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe titulaire pour une durée hebdomadaire de 32h.

Le Conseil Municipal fixe les montants des loyers et avances sur charges pour les logements de la poste et décide que les loyers seront révisés tous les 1^{er} juillet sur la base de l'IRL du 4^{ème} trimestre précédent.

Le conseil approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes.

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de réaménagement de la rue des Rabbins Guggenheim estimés à 132.520 € HT et autorise le maire à consulter les entreprises sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

Le maire rappelle aux conseillers que l'inauguration de la chaufferie bois et de l'église protestante rénovée aura lieu le samedi 6 octobre. Début de la cérémonie à 10h15 à l'église catholique.

Le maire rappelle aux conseillers que l'éducation nationale a accepté la demande de passage à la semaine de 4 jours pour les écoles et ce pour une durée de 3 ans.

Le maire informe les conseillers que comme chaque année la commune a pris en charge un repas pour les bénévoles qui ont effectué la prospection contre la sharka.

Le maire rend compte aux conseillers de la réponse reçue du Préfet suite à la demande d'explication concernant la baisse significative des dotations ces 47 dernières années.

Claudine SCHICKELE, adjointe au maire, informe les conseillers que la commune a mis en place un cours d'anglais pour les classes de CE2, CM1 et CM2 le mercredi matin.

Pierre STEPHAN, adjoint au maire, donne un compte rendu au conseil des nouvelles conditions de travail des bûcherons au

sein du SIVU. IL informe également les conseillers que le nombre de demande pour le bois d'affouage reste constant malgré l'arrivée du gaz dans la commune.